

EMBARGO 22 MAI 2024 12H00

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 22 MAI 2024

La mixité des revenus dans l'agglomération du Pays Basque :
constats et tendances sur 15 ans

Une mixité résidentielle contrastée au sein de la Communauté d'agglomération du Pays Basque

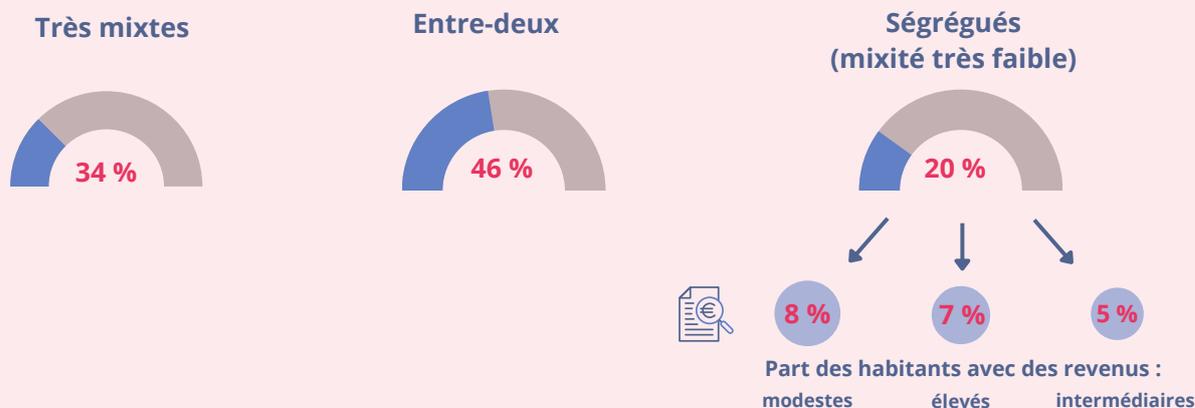
Un tiers des habitants de la Communauté d'agglomération du Pays Basque (CAPB) résident dans des quartiers très mixtes en 2019. La mixité est ici mesurée sous l'angle des revenus des ménages. Un cinquième vivent au contraire dans un espace très peu mixte ou pouvant être qualifié de ségrégué, concentrant des ménages avec des niveaux de revenus proches. Le reste de la population se partage des espaces relevant d'un entre-deux où le lieu de résidence n'est considéré ni comme étant très mixte, ni comme ségrégué.

Ceci étant, des disparités sont marquées selon les communes ou quartiers. La part de population vivant dans un espace très mixte est la plus élevée à Hendaye (48 %). Dans les autres communes, elle varie de 5 % à Guéthary à 44 % à Anglet et Ciboure.

En 15 ans, le niveau de mixité globale a légèrement augmenté au sein de l'ensemble de la CAPB. Les trajectoires sont néanmoins contrastées. La part de la population résidant dans un espace très mixte augmente à Boucau tandis qu'elle recule à Mauléon-Licharre. De même, les évolutions d'espaces voisins peuvent diverger : si l'Adour et Nive – rive droite et rive gauche se diversifient en 15 ans, à l'inverse la mixité du littoral diminue.

UN HABITANT SUR TROIS VIT DANS UN ESPACE TRÈS MIXTE

Part des habitants vivant dans des quartiers :



La mixité résidentielle est mesurée sous l'angle des revenus. Un espace est très mixte si la proportion des ménages aux revenus aisés, intermédiaires et modestes est représentative de celle de l'intercommunalité. À l'inverse, un espace est très peu mixte ou ségrégué s'il concentre des ménages aux revenus très proches. Les autres espaces relèvent d'un entre-deux, ni très mixte, ni ségrégué.

Contact presse :

Insee : Dominique Morizur - 06 73 64 22 91 - medias-nouvelle-aquitaine@insee.fr

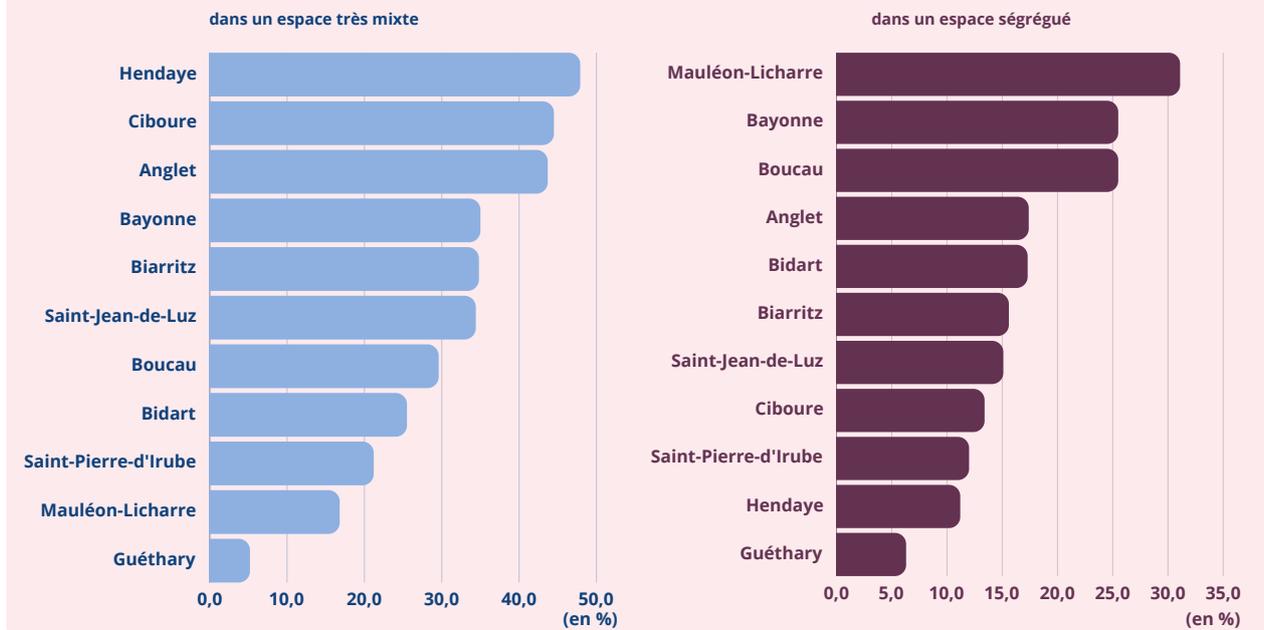
 @Insee_NA

EMBARGO 22 MAI 2024 12H00

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 22 MAI 2024

PLUS DE MIXITÉ À HENDAYE, CIBOURE ET ANGET

Part des habitants dans les 11 communes les plus densément peuplées de la Communauté d'agglomération du Pays Basque vivant :



Bayonne est paradoxalement une commune parmi les plus mixtes (35 %) et les plus ségréguées (25 %). Ainsi, Bayonne concentre moins de quartiers que d'autres communes de l'intercommunalité se situant dans un entre-deux en termes de mixité des revenus (40%).

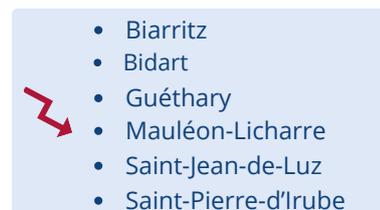
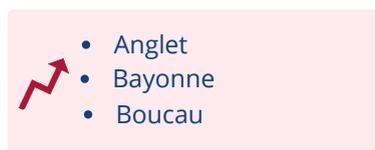
EN 15 ANS, UNE MIXITÉ EN LÉGÈRE HAUSSE

Evolution 2004-2019 de la part de population vivant dans les quartiers les plus mixtes



+ 3 points à l'échelle de l'intercommunalité

Des trajectoires contrastées pour certaines communes de la Communauté d'agglomération du Pays Basque (CAPB)



Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2019 et Revenus fiscaux localisés (RFL) 2004.

Tous les résultats de l'étude réalisée en partenariat avec l'AUDAP dans l'Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 151 :

[La mixité des revenus dans l'agglomération du pays basque : constats et tendances sur 15 ans](#)

[Une mixité résidentielle contrastée au sein de la Communauté d'agglomération du Pays Basque](#)

Consultable et téléchargeable gratuitement sur le site www.insee.fr à partir du **22 mai 2024** à 12h00.

Contacts presse :

Insee : Dominique Morizur - 06 73 64 22 91 - medias-nouvelle-aquitaine@insee.fr  [@Insee_NA](https://twitter.com/Insee_NA)

AUDAP : Ludovic RÉAU - 07 69 00 25 41 - l.reau@audap.org